

AUDITEURO P

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Douai

207, Avenue Willy Brandt
Boîte 304
59777 EURALILLE

Téléphone : 03.20.07.79.51
www.auditeurop.com

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES COMMUNAUTAIRE OTCC

4, place Charles Valentin

59140 - DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de l'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES
COMMUNAUTAIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OTCC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Association, concernant l'affectation aux exercices adéquats de subventions portant sur des actions s'étalant sur plusieurs exercices comptables. Nous sommes ainsi remontés aux conventions et avons analysé leur correcte comptabilisation sur ce point.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 11 mai 2023

Le commissaire aux comptes
AUDITEUROP

A blue ink signature, appearing to be 'Vincent Hamou', written in a cursive style over a horizontal line.

Vincent Hamou, Associé

Comptes annuels

Office de Tourisme et des Congrès
Communautaire

31/12/2022

Ce document contient 33 pages





Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert comptable	3
Évaluation des contributions volontaires (Détail)	4
<i>Comptes annuels</i>	<i>5</i>
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
<i>Annexe</i>	<i>10</i>
Annexe OTCC 2022	11



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
4ème Etage
CS 20028
59941 Dunkerque Cedex 02

Téléphone : +33 (0)3 28 24 53 53
Télécopie : +33 (0)3 28 24 53 54
Site internet : www.kpmg.fr

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire
4 place Charles Valentin
59140 DUNKERQUE

Dunkerque, le 28 avril 2023

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 2 septembre 2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité Office de Tourisme et des Congrès Communautaire relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	2 040 622	EUR
— Produits d'exploitation :	3 214 653	EUR
— Résultat net comptable :	-20 016	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale,
Conseil

François Lutun
Directeur de bureau

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Évaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2022	31/12/2021	%
Prestations en nature	192 561,76	160 743,89	19.79
87100000 CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - PRODUITS	192 561,76	160 743,89	19.79
Total contributions volontaires en nature	192 561,76	160 743,89	19.79
Mises à disposition gratuite de biens	192 561,76	160 743,89	19.79
86100000 CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - CHARGES	192 561,76	160 743,89	19.79
Total charges des contributions volontaires en nature	192 561,76	160 743,89	19.79
Total	0,00	0,00	NS

Comptes annuels



Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement	11 256	11 256		
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	78 172	50 834	27 338	
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	89 428	62 090	27 338	27 489	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat.out.industriels	1 339 904	714 524	625 380	
Immobilisations corporelles en cours		1 380		1 380		
TOTAL	1 341 284	714 524	626 760	265 101		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	4 907		4 907	4 907	
TOTAL	4 907		4 907	4 907		
Total I		1 435 620	776 614	659 006	297 498	
Actif circulant	Stocks et en cours		60 971		60 971	87 320
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	75 227		75 227	26 445
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	486 156		486 156	271 189
	TOTAL	561 384		561 384	297 634	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		734 257		734 257	1 109 765	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		25 003		25 003	23 706	
Total II		1 381 616		1 381 616	1 518 427	
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		2 817 237	776 614	2 040 622	1 815 926	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	392 792	392 792
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	251 835	220 867	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-20 016	30 967	
Situation nette (sous-total)	624 610	644 627	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	448 557	49 035	
Provisions réglementées			
Total I	1 073 168	693 663	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques	1 000	1 000
	Provisions pour charges	315 655	401 158
	Total III	316 655	402 158
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	50 801	61 547
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 813	282 770
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	282 983	256 539
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 232
	Autres dettes	129 882	118 014
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	317		
Total IV	650 798	720 104	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	2 040 622	1 815 926	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	95	78
	(2) Dont emprunts participatifs		

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	19 910	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	538 089	478 870
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	304 479	226 401
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 198 743	2 147 579
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 600	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	141 344	150 297	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5 486	1 200	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 214 653	3 004 349
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	239 317	203 408
	Variation de stocks	29 948	-10 225
	Autres achats et charges externes (1)	864 202	668 754
	Aides financières	6 995	49 216
	Impôts, taxes et versements assimilés	151 683	133 462
	Salaires et traitements	1 394 154	1 266 643
	Charges sociales	489 329	482 845
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	122 483	98 002
	Dotations aux provisions		66 199
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 170	685
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 299 285	2 958 994
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-84 632	45 354

Office de Tourisme et des Congrès Communautaire

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 963	766
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 963	766
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	227	295
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	227	295
2. Résultat financier (III-IV)		1 736	471
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-82 895	45 825
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	26 784 45 380	12 704 11 726
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	72 164	24 431
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 285	39 289
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	9 285	39 289
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		62 878	-14 857
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		3 288 782	3 029 547
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 308 799	2 998 579
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-20 016	30 967
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		192 561	160 743
Bénévolat			
Total		192 561	160 743
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		192 561	160 743
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total		192 561	160 743

Annexe



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2022

Office de Tourisme et des Congrès
Communautaire

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1	Événements principaux	3
1.2	Faits postérieurs à l'exercice	3
1.3	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
2.1	Actif immobilisé	5
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	8
2.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	8
2.2	Actif circulant	8
2.2.1	État des stocks	8
2.2.2	Produits à recevoir	8
2.2.3	Charges constatées d'avance	9
2.3	Fonds associatifs	9
2.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	9
2.4.1	Provisions	9
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	12
2.6.1	Ventilation des produits d'exploitation	12
2.6.2	Résultat financier	12
2.6.3	Résultat exceptionnel	12
3	Autres Informations	13
3.1	Informations relatives à l'effectif	13

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

La plaquette des comptes reprend les chiffres de l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022. Celle-ci fait apparaître une perte de 20 016 euros.

L'exercice a une période de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

1.2 Faits postérieurs à l'exercice

GUERRE UKRAINE - RUSSIE :

Depuis le mois de février 2022, la guerre entre l'Ukraine et la Russie génère des impacts sur le prix des carburants, du gaz et des matières premières. L'Office de tourisme et des Congrès Communautaire n'est pas impacté à l'heure actuelle.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 intègrent également les ajustements connus sur le solde à recevoir de la subvention allouée par la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de l'année 2022. Le financeur a également accepté le reversement des aides sociales (exonération de cotisations et aide au paiement de la période mai à Aout 2021 – comptabilisés en 2022 car connus après la date d'arrêté des comptes 2021), par imputation sur le solde à recevoir de la subvention 2022. La compensation porte sur un total de 84K€.

1.3 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'association arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Pour les contributions volontaires en nature, l'Office de tourisme et des Congrès Communautaire a bénéficié de la mise à disposition de quatre salariés par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Il s'agit, à partir du 1^{er} janvier 2020, d'une information fournie en pied de compte de résultat.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

- L'objet social de l'entité :

L'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque assure la gestion de la compétence Promotion du Tourisme à l'échelle Communautaire. A ce titre et conformément à l'article L133-3 du Code du Tourisme, il assure les missions suivantes :

- Accueillir les visiteurs et assurer l'information touristique ;
- Développer et promouvoir l'attractivité touristique du territoire avec les différents acteurs et partenaires locaux ;
- Elaborer et assurer la commercialisation de produits ou prestations touristiques ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'harmonisation des politiques locales en matière de tourisme ;
- Coordonner l'action des prestataires et autres acteurs touristiques du territoire sur des projets de développements touristiques ;
- Développer le tourisme d'affaires en assurant la promotion de la destination à travers les réseaux de professionnels du tourisme d'affaires ;
- Gérer des boutiques contribuant à l'animation du territoire ;
- Organiser des animations ou gérer des équipements suivant les conventions spécifiques ;
- Et plus généralement, apporter son concours aux événements destinés à renforcer la notoriété du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et apporter un avis de professionnel du tourisme sur des projets d'équipements touristiques.

L'association est majoritairement financée par la Communauté Urbaine de Dunkerque et par la ville de Dunkerque.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
			Sorties	Virements		
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	
	Autres immobilisations incorporelles Total II	81 389	8 040	-	-	89 429
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	758 168	461 009	264 392	-	954 785
	Install. générales, ag. Am. divers	187 605	7 473	-	-	195 078
	Matériel de transport	22 082	-	-	-	22 082
	Mat bur., informatique, mobilier	160 639	7 321	-	-	167 960
	Immo. Corp. En cours	1 232	1 380	-	1 232	1 380
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	1 129 726	477 183	264 392	1 232	1 341 285
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	4 907	-	-	-	4 907
	Total IV	4 907	-	-	-	4 907
Total général	1 216 022	485 223	264 392	1 232	1 435 621	

L'actif immobilisé de l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque est principalement constitué des kiosques de plage (955K€), des divers agencements des différents accueils (195K€).

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	53 899	8 191	-	62 090
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	628 598	75 438	264 392	439 644
	Install. générales, ag. Am. divers	82 676	26 497	-	109 172
	Matériel de transport	13 023	3 618	-	16 641
	Mat bur., informatique, mobilier	140 328	8 740	-	149 068
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		864 624	114 292	264 392	714 525
Total général		918 523	122 483	264 392	776 615

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Kiosques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	2 à 5ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	53 899	8 191	-	-	-	62 090
Corporelles	864 624	114 292	-	264 392	-	714 525
TOTAL	918 523	122 483	-	264 392	776 615	776 615

2.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Les principaux mouvements de l'exercice 2022 ont porté sur :

- l'acquisition de 25 nouveaux kiosques et la rénovation de 170 Kiosques sur la digue de Malo-les-Bains (461K€)
- la mise au rebut des kiosques anciens (VNC Nulle) pour 264K€

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	60 972		60 972
TOTAL	60 972		60 972

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat principal.

Il n'y a pas d'indices de perte de valeur significatifs justifiant une dépréciation à constater au 31 décembre 2022. Les principaux stocks périmés ont fait l'objet d'une mise au rebut à la clôture des comptes.

2.2.2 Produits à recevoir

Ils correspondent principalement aux subventions d'exploitation à percevoir, notamment :

- Solde Subvention affectée CUD 2022 : 394K€
- Solde Subvention VPS 2022 : 38K€

2.2.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ont le caractère de charges d'exploitation

2.3 Fonds associatifs

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise	392 792			392 792
Report à nouveau	220 867	30 968		251 835
Résultat	30 968	-20 017	30 968	- 20 017
Subvention d'investissement	49 036	444 903	45 381	448 558
TOTAL	693 663	455 854	76 349	1 073 169

Les subventions perçues en 2022 concernent la réfection des kiosques de Malo les Bains, financés par la CUD.

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions pour risques	1 000			1 000
Provisions pour charges - Retraite	401 159		85 503	315 656
TOTAL	402 159		85 503	316 656

2.4.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Externalisé	TOTAL
Indemnités de départ en retraite	315 656	17 360	333 014

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans,
- taux d'actualisation : 3.50%
- taux d'augmentation annuel des salaires : 0%
- taux de turn-over faible
- Table de mortalité de l'INSEE
- Utilisation de la méthode des unités de crédits projetés

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

Les dettes financières correspondent à l'emprunt en cours de remboursement.

Les autres dettes reprennent principalement les aides sociales liées au Covid (Activité partielle, Exonération de cotisations et Aide au paiement) dont l'OTCC s'est engagé à reverser aux financeurs pour éviter tout double subventionnement.

2.4.3 Charges à payer

Ils correspondent principalement à :

- Congés payés chargés : 128K€
- Solde taxes sur les salaires : 10K€
- Autres charges sociales à reverser : 23K€
- Reversement des aides Covid et solde de subvention aux financeurs : 108K€
- Factures non parvenues : 90K€

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	75 228	75 228	
	Autres	486 156	486 156	
Charges constatées d'avance		25 004	25 004	
TOTAL		566 291	566 291	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	50 801	11 059	39 742	
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		186 813	186 813		
Dettes fiscales et sociales		282 984	282 984		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		129 883	129 883		
Produits constatés d'avance		317	317		
TOTAL		650 798	611 056	39 742	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 031

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation des produits d'exploitation

Chiffre d'affaires commercial	842 570
Subventions	2 198 743
Reprise provision - Transferts de charges	141 344
Autres produits	12 086
Cotisations Adhésions	19 910
Total	3 214 654

Les subventions d'exploitation correspondent principalement à des subventions de fonctionnement versés par les financeurs publics.

Il s'agit :

- Communauté Urbaine de Dunkerque : 1 992K€
- Ville de Dunkerque : 143K€

Les autres subventions d'exploitations correspondent à des éléments spécifiques sur des opérations non récurrentes.

2.6.2 Résultat financier

Il correspond principalement aux produits de placements et intérêts d'emprunt.

2.6.3 Résultat exceptionnel

Il correspond principalement :

- Produits et charges exceptionnels divers (cumul) : + 17 K€
- Quote part de subvention ramenée au résultat : + 45K€

3 Autres Informations

3.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Employés	32	4
TOTAL	40	4